

Saint Louis, le 9 décembre 2015

Cher(e) Camarade

Ce jour s'est tenue la CAPL n°2 relative au mouvement de mutation des agents de catégorie B avec affectation au 1er mars 2016 en deuxième convocation, les organisations syndicales ayant boycotté la première instance à défaut de dialogue social entre les OS et la DGFIP.

Après interventions et discussion des différentes organisations syndicales avec les représentants de l'administration, le mouvement technique et de gestion avec affectation au 1er mars 2016, ressort ainsi :

<b>AGENT</b>	<b>Mouvement technique, mesures de gestion et détachements</b>
ANTIER Antoine Louis	TRES ST JOSEPH
APAYA Corinne	TRES ST LOUIS
BACHEL Cyril	SIP ST BENOIT
BARET SOPHIE	SIE ST PIERRE
BELLON Philippe	PAIERIE DEPT
BULLIARD Sébastien	SIE SDO
CADET Stéphanie	DIRECTION
CHAN-ASHING Gaby	ST BENOIT – SIP
CHEVALIER Frédérique	TRES LE PORT
CIZEL Rodolphe	ST BENOIT – SIE
CROSBIE Laurent	ST DENIS DIRECTION
DALLEAU Marie	TSD MUNICIPALE
DAMOUR Yvonne	SIP ST BENOIT
DEMERY Béatrice	ST BENOIT – SIP
DENARIE Philippe	SIE SDE
DOXIVILLE Carine	SIP ST PIERRE
FIGUIN Emmanuel	SIE SDO
GALLARD Bernard	TRES ST LEU
GIRDARY Lucie	DIRECTION
GONTHIER Paule	TRES ST PAUL
GRANDIN Marc	PCE ST PIERRE
HIBON Véronique	ST DENIS DIRECTION
HOARAU Philippe	PRS
HOAREAU Joseph	SIE ST PIERRE
HOAREAU Marie Reine	SIE SDO
HUBERT Michel	DIRECTION
JUBIN David	SPF ST PIERRE
JUE FLORENCE	DIR
KOENIG Véronique	PAIERIE REG
LADOUCEUR Jules	PAIERIE DEPT
LAW-KAM David	SIE SDE
LEBEAU Sylvie	ST BENOIT – SIP
LOEWERT Stella	DIRECTION
LOF Calixte	TRES ST BENOIT MUN
LUSSIER Jocelyne	TRES ST JOSEPH
MADI Hassani	ST BENOIT – SIE
MAILLOT Nadège	SIE ST BENOIT
MAREE Marie	ST BENOIT – SIE

MARTINET Laurent	SIP ST PIERRE
MELAMINGUE Marie	SIE SDO
MERCHER Sabine	ST BENOIT – SIE
MINATCHY Marie Thérèse	DIRECTION
MOUNIAPIN Idrice	SIP ST PIERRE
MUSSARD Joëlle Marie	SIP ST PIERRE
MUSSARD Vincent	ESI
NIRLOT Alexandre	SIP SDE
OLIVIER Sophie	ST BENOIT – SIP
PATTE Voninarindresy	ST PAUL MUN.
PEUZAT LAUTROU Annie	CHR ST DENIS
PONTHOU Sylvie	SPF ST PIERRE
POTTIER Yan	TRES ST PAUL
POUCHAIN Odile	SIP ST PIERRE
RASOAMANANA Hary	DIRECTION
ROBERT Marie Lou	TRES ST LEU
ROBILLARD Marie Hélène	TSD AMENDES
ROBLIN Christian	TRES ST PAUL
SALEZ Jocelyne	TRES AMENDE ST DENIS
SERVANT Pascale	SIP ST PIERRE
SIDAMBAROM Harry	ST BENOIT – SIE
SINGAINY Raymond	ST BENOIT – SIP
TARBY Miguy	TRES LE PORT
TEHINDRAZANANARI VELO Danielle	SIP SDE
TRAUT Christine	PRS

Dans le cadre du mouvement national, 11 collègues voient leur situation modifiée (changement de RAN, affectation différente).

**Sur le mouvement technique, le représentant FO s'est abstenu, estimant que tous les agents n'avaient pas obtenu satisfaction.**

**Concernant les contrôleurs affectés aujourd'hui sur la RAN de ST BENOIT** en mission structure SIP-SIE, cette mission structure se trouve modifiée du fait de la modification de la structure. Les contrôleurs ont été affectés au mouvement local en FIPER ou FIPRO, les agents concernés devront faire une demande dans le cadre du mouvement national en demandant la structure, ils bénéficieront d'une priorité qui sera entérinée lors des prochaines CAP (au mois de mai ou juin) pour qu'au 1er septembre ils aient leur affectation au mouvement technique.

**La direction a bien constaté une augmentation des charges, et estime que les mesures prises au niveau national qui ont des répercussions positives à la Réunion (département bénéficiaire de créations d'emplois), ont permis de prendre en compte cette augmentation.**

**Selon les représentants de l'administration, la situation n'est pas pas assez satisfaisante (rapport des moyens aux charges) et ils espèrent que ces mesures vont perdurer.**

Concernant les missions, la pénurie d'agents dans les services et le suivi de leurs missions via les indicateurs, La Direction locale évoque le dernier message du Directeur Général dans lequel il est stipulé que la DGFIP est dans cette logique de s'organiser au mieux pour faire au mieux et que l'on n'est plus « dans cet objectif, connu de tous, qui est de « sans cesse améliorer les chiffres » ».

Des missions sont essentielles et la direction n'a de cesse que de cibler les priorités, les problématiques sont identifiées depuis longtemps, à charge à la direction d'arbitrer...

**FO rappelle à ses adhérents la nécessité d'une bonne information des délégués pour la défense de leurs demandes et de leurs droits.**

N'hésitez pas à nous contacter afin de disposer de plus d'informations utiles ou de nous faire part des difficultés rencontrées.

Élu FO-DGFIP en CAPL n°2 : M. François HANTZ (Trésorerie de SAINT LOUIS)

Mèl : fo.dr<sup>f</sup>ip974dg<sup>f</sup>ip.finances.gouv.fr  
site internet : <http://www.fo-dg<sup>f</sup>ip-sd.fr/104/>

**FO-DGFIP Réunion, 32 rue du Général Lambert CS 70082  
97899 Saint Louis Cedex**